

RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX CLIENTS PROFESSIONNELS AU SENS DE LA DIRECTIVE MIF

Dorval Convictions

Une gestion flexible de 0 à 100 % qui s'adapte aux évolutions de l'environnement économique

■ Une gestion proactive

Dorval Convictions vise à bénéficier de la dynamique des marchés actions tout en cherchant à limiter la perte en capital lors des périodes de retournement.

Les gérants adaptent l'allocation du portefeuille en actions (de 0 à 100 %) à l'environnement économique et des marchés. La part actions est investie principalement sur les actions françaises et européennes. Le solde du portefeuille est investi en produits de taux. Dorval Convictions se caractérise donc par une gestion proactive pouvant s'éloigner du benchmark.

■ La flexibilité en réponse à la volatilité des marchés

Les économies sont exposées à des crises de manière récurrente qui peuvent être source de risques, mais aussi d'opportunités. La détermination du taux d'investissement du portefeuille à la classe d'actifs actions se fait en fonction du scénario macroéconomique et microéconomique retenu par les gérants. La fourchette d'exposition (de 0 à 100 %) est définie après analyse de quatre types de données :

- macroéconomiques,
- microéconomiques,
- dynamique de marchés (momentum des bénéfiques, des marges, des cours et des flux),
- valorisation des marchés et des valeurs (prime de risque, P/E, rendement).

L'évolution des marchés est prise en compte de manière continue et le portefeuille est ajusté en conséquence.

Les produits de taux détenus visent à réduire la volatilité globale du portefeuille.

■ Une approche résolument *stock picking** autour de thématiques d'investissement

Une fois la fourchette d'exposition à la classe actions établie, les gérants effectuent leur *stock picking**, de façon discrétionnaire. Ils attachent une importance particulière à la valorisation individuelle des titres et prennent en considération deux facteurs :

- les thématiques d'investissement boursières ou économiques jugées porteuses,
- la pondération des tailles de capitalisation boursière (le fonds pouvant investir dans des entreprises de toutes tailles : petites, moyennes ou grandes).

Le portefeuille est construit dans un souci de diversification sectorielle.

* Sélection de titres.

LES POINTS CLÉS

- Une exposition actions flexible en réponse à la volatilité des marchés
- Une gestion proactive patrimoniale : une allocation dynamique du capital visant à limiter les risques inhérents aux actions
- Un *stock picking** sans contrainte de taille de capitalisation

L'ESSENTIEL

Univers d'investissement

Actions européennes et produits de taux

Indice de référence

50 % Eonia capitalisé et
50 % Euro Stoxx 50 (hors dividendes)

Durée minimale de placement recommandée

3 ans

Dorval Convictions

LA GESTION DES RISQUES

Selon son exposition aux actions, Dorval Convictions peut être soumis au risque lié aux actions et au change ou à celui lié aux produits de taux.

Dans la phase de construction du portefeuille, l'équipe de gestion met en perspective le potentiel d'appréciation de chaque titre au regard de son niveau de risque estimé.

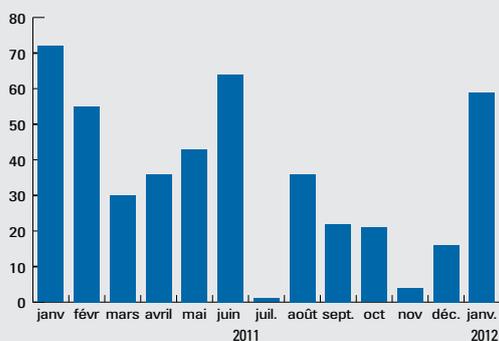
Le *stock picking** pouvant entraîner des biais sectoriels, géographiques et de tailles de capitalisation, l'équipe de gestion mesure et pilote ces biais dans un souci de bonne diversification du portefeuille.

* Sélection de titres



Depuis la création du fonds, l'équipe de gestion a démontré qu'elle avait utilisé toute la latitude offerte par le fonds Dorval Convictions, en faisant évoluer le taux d'exposition aux actions en fonction de ses anticipations.

Taux d'exposition aux marchés actions de janvier 2011 à janvier 2012 (en %)



Source : Dorval Finance.

L'ÉQUIPE DE GESTION



Louis Bert a rejoint Dorval Finance en août 2007 pour y prendre les fonctions de Président. Auparavant, il était Directeur de la gestion actions Europe chez CAAM jusqu'à fin 2002, puis chez Oddo et Cie. Il a une expérience de 24 ans sur les marchés financiers.



Stéphane Furet a rejoint Dorval Finance en novembre 2004 en tant que Directeur général. Il crée l'activité de gestion collective de la société. Précédemment, Stéphane Furet était spécialiste du conseil actions françaises et européennes auprès de la clientèle institutionnelle du groupe Oddo et Cie durant près de 13 ans. Il a une expérience de 24 ans sur les marchés financiers.

Ils cogèrent les fonds Dorval Finance et constituent une équipe de gestion indépendante spécialisée en gestion active. Leur mission consiste à sélectionner des sociétés européennes disposant d'un potentiel de revalorisation, sans distinction de taille et sans contrainte liée à leur appartenance à un indice. Les décisions d'investissement s'appuient sur un important travail d'évaluation et sur une sélection rigoureuse des investissements.

LES CARACTÉRISTIQUES

| | Part I | Part P |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------|
| Société de gestion | Dorval Finance | |
| Nature juridique | FCP de droit français | |
| Fonds coordonné | Oui | |
| Classification AMF | Diversifié | |
| Date de création | 31 décembre 2007 | |
| Devise de comptabilité | EUR | |
| Code ISIN / Affectation des résultats | FR0010565457 / Capitalisation | FR0010557967 / Capitalisation |
| Frais de fonctionnement et de gestion TTC maximum | 0,80 % ⁽¹⁾ | 1,60 % ⁽¹⁾ |
| Droits d'entrée maximum TTC | non acquis à l'OPCVM | 2 % |
| | acquis à l'OPCVM | Néant |
| Droits de sortie maximum TTC | non acquis à l'OPCVM | Néant |
| | acquis à l'OPCVM | Néant |
| Commission de surperformance TTC | 20 % de la surperformance du FCP ⁽²⁾⁽³⁾ | |
| Décimalisation en nombre de parts | Un millième | |
| Souscription minimale initiale | 500 000 € | Un millième de part |
| Valeur liquidative d'origine | 1 000 € | 100 € |
| Valorisation | Quotidienne | |
| Heure de centralisation | J 13h00 | |

(1) De l'actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM. (2) De l'actif net. (3) Par rapport à son indice de référence si la performance du FCP est positive. Pour plus de détails, se référer à la documentation légale du fonds.

Mentions légales

Ce document est destiné à des clients professionnels. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Dorval Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Dorval Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. Dorval Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Dorval Finance.

Dorval Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. L'OPCVM est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans un OPCVM. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Dorval Finance. Le prospectus doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La définition des indicateurs de risques mentionnés dans ce document figure sur le site Internet : www.dorvalfinance.fr. Document non contractuel, rédigé en février 2012..